



## Compte rendu de la réunion Assemblée Générale 10 septembre 2016

### Présents :

Les clubs : Troyes Os-Noës, CS Moussey, Romilly Sports 10, AST St Parres, JG de Troyes, FJ Bar sur Seine, la Chapelle Saint-Luc, ASTT St André, Co Bayellois, TT Saint Mesmin, CAP Romilly-Villenauxe, SDDT Aix en Othe, et CP du Briennois.

Les membres du Comité : Christian et Rolande BARTHELEMY, Alain GUILLEMIN, Claudie LARCHER, Jean Claude LIEBON, Patrick LOMBARD, André PAUTRAS et Hervé VAZART.

### Excusés :

Les clubs : David BRODART de l'ASA TT.  
Les membres du Comité : Dominique MAITROT, Benoit MAUJEAN et Grégoire LEPRETRE.

Les invités : toutes les personnes invitées se sont excusées.

### Ouverture de la l'Assemblée Générale Extraordinaire à 9h 35

1 – Charte informatique et Modification du règlement intérieur.

La charte informatique proposée et le règlement intérieur modifié par rapport à cette charte ont été diffusés aux clubs par internet et ont été distribués à cette assemblée.

Après explication d'Hervé VAZART, ils sont approuvés à l'unanimité.

Fermeture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 9 h 45

### Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 9 h 45

#### 1 – Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Elective du 11 juin 2016.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### 2 – Rapport moral du Président.

Hervé VAZART lit son rapport moral (voir en annexe).

Il explique la création d'un emploi à mi-temps et présente Christophe DO et ses futures missions.

Il compte sur l'engagement des clubs pour parvenir à l'objectif d'environ 950 licenciés en 2020.

Il aborde aussi quelques autres points :

Les stages de perfectionnement qui ont bien fonctionnés.

La mise en place d'un championnat vétérans (en individuel) et d'une coupe vétérans (en équipes).

Les finales du premier pas pongiste continueront.

Le tournoi féminin.

Le développement des clubs satellites.

Il remercie tous les présents et tous ceux qui s'investissent dans le tennis de table, ainsi que nos financeurs.

#### 3 - Bilan financier de la saison 2015/2016 (tous les documents ont été distribués).

##### Compte de résultat 2015/2016

Hervé lit et explique les rubriques.

Dépenses : 43 726.98 € - Recettes : 43 275.93 €

Il présente un déficit de - 451.05 € sans la subvention CNDS. Son versement est reporté à octobre 2016.

Les prestations de service seront remplacées par les frais salariaux de Christophe DO.

Le Comité a fait des économies. Ce compte de résultat est moins élevé que la saison précédente : 47265.73 € de dépenses.

*Situation financière au 31 juillet 2016, date de fin d'activité de la saison.*

Le total des provisions sur les comptes étaient de 17 812. 22 €.

*Bilan comptable exercice 2015/2016.*

Les actifs et les passifs s'élèvent à 21 202.22 €.

=> Tous ces documents sont validés par vote à l'unanimité.

*Budget prévisionnel saison 2016/2017.*

Il avait été établi à la demande des administrations pour la création de l'emploi et avait déjà été présenté dans des réunions précédentes. Il s'élève à 53 570 € avec un fonds pris sur le livret A de 1 985 €.

=> Il est validé par vote à l'unanimité.

#### **4 – Préparation de la saison 2016-2017.**

Attribution aux clubs de l'organisation des compétitions départementales.

Un tableau a été diffusé et distribué aux clubs.

Patrick HEMONNOT, Président de la JG de Troyes est étonné d'avoir envoyé ses propositions pour l'organisation d'un stage d'entraînement en février et des journées de regroupements d'élites, et de ne pas avoir été choisi sur aucune manifestation précitée.

Après concertation, il lui est attribué le stage d'entraînement prévu du 13 au 15 février 2017, et le 3ème regroupement élites du 16 novembre 2016, le 5ème du 08 février 2017 et le 7ème du 17 mai 2017.

La proposition de diviser en deux l'organisation des stages - un se déroulerait dans l'agglomération troyenne et un dans le secteur de Romilly sur Seine – est à réfléchir en les faisant en simultané. Pour l'instant, Christophe Do, responsable technique diplômé ne pouvant pas être à deux endroits en même temps, un seul lieu de stage par vacances scolaires est maintenu.

Alain GUILLEMIN regrette que sa proposition d'organiser un stage à Villenaux la Grande soit refusée.

Romilly Sports 10 s'est désengagé de l'accueil des regroupements élites et des stages départementaux.

Christian BARTHELEMY estime que l'implantation du stage de Noël à Romilly sur Seine avait été décidée au cours de la réunion de la Commission Technique départementale en juin, et a été remise en cause au bénéfice de Troyes.

#### **La Commission financière.**

Hervé VAZART nous présente et commente quelques graphiques : sur les stages d'entraînement, sur le Top féminin...

Il est préconisé à tous de réduire les dépenses du Comité dans l'optique de sécuriser l'emploi.

#### **La Commission Sportive.**

*Le certificat médical.*

Des directives ministérielles et fédérales prévoient que le certificat médical sera valable trois ans à compter de cette saison. Il doit mentionner l'absence de contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition. Cette notion « en compétition » n'est obligatoire que pour les licenciés évoluant en compétition.

*Le championnat par équipes.*

Les engagements des équipes auboises sont plus importants que les années précédentes.

Les poules nationales et régionales sont sur le SPID.

Au niveau départemental, seules la pré-régionale, la D1 et la D2 y paraissent. Les poules sont constituées de 6 équipes en A et 5 équipes en B en pré-régional et en D1 ; et de 5 équipes en A et 6 équipes en B pour la D2.

Concernant la D3, 12 équipes réparties en deux poules sont prévues mais les clubs doivent confirmer leur participation.

Vu les problèmes rencontrés en début de saison pour connaître les effectifs de licenciés afin d'engager des équipes, certains clubs demandent de décaler la 1ère journée de la D3.

=> A l'unanimité, il est accepté de la reporter au samedi 24 septembre 2016.

Beaucoup déplorent que le championnat par équipes se termine trop tôt dans la saison.

Au niveau national, Jean Claude LIEBON nous informe qu'un groupe de travail réfléchit à modifier les dates. La 1ère phase pourrait se finir en janvier et la 2ème phase se dérouler de février à mai. La difficulté à résoudre vient de la modification du SPID.

*Les feuilles de rencontres pour le championnat par équipes.*

Il a été décidé en réunion du CD du 01 juillet 2016 qu'au niveau départemental, les clubs doivent se servir du GIRPE ou de copies de feuilles de rencontres qu'ils imprimeront eux-mêmes. Elles peuvent être téléchargées sur notre site [www.catt3.fr](http://www.catt3.fr). Le Comité ne fournira plus gratuitement de feuilles de rencontres en liasse (jaune en 1er feuillet...) aux clubs.

*Le championnat par équipes jeunes.*

Les engagements des équipes doivent être envoyés à Patrick LOMBARD avant fin septembre.

La première journée aura lieu samedi 12 novembre 2016.

### **Commission de développement.**

Le projet est de mettre en place des clubs satellites et de faire de la sensibilisation dans les écoles (voir les précédents comptes rendus des réunions du CD de la saison 2015/2016).

Christophe DO va visiter tous les clubs avec un membre du Comité pour connaître les besoins et leurs visions.

Après il analysera les réponses pour le développement des actions.

### **Commission Technique et des Jeunes.**

Christian BARTHELEMY, Rolande BARTHELEMY et Alain GUILLEMIN présentent leur démission à la commission technique et des jeunes, reprochant au Président de cette commission de travailler sans concertation avec ses membres.

*Les stages d'entraînement jeunes.*

Ils auront lieu à Troyes. Il est rappelé la décision prise pendant la réunion du CD du 01 juillet 2016 : les joueurs licenciés dans des clubs en dehors de l'agglomération troyenne ne paieront que 8 € par jour (au lieu de 16 €) pour les inciter à y participer. Les jeunes doivent avoir obligatoirement une licence traditionnelle ou promotionnelle.

*Les regroupements élites.*

Les clubs ont reçu un mail de Christophe DO donnant la liste des sélectionnés. Ce dernier attend les propositions de leurs jeunes prometteurs qui souhaitent s'y incorporer. Un choix sera arrêté après le deuxième regroupement.

La première journée aura lieu le 28 septembre et la deuxième le 19 octobre 2016.

### **Commission d'Arbitrage et Commission de Formation d'Arbitre et de Juge Arbitre.**

Une formation d'arbitre régional (AR) est prévue le vendredi 02 décembre 2016.

Et une formation de juge arbitre par équipes (JA1) les vendredis 27 janvier et 03 février 2017.

Les inscriptions sont à envoyer à Claudie LAR-CHER.

De plus, Jean Claude LIEBON reste à la disposition des clubs pour organiser à leur convenance des formations :

- d'arbitre de club (AC),
- de gestion informatique des rencontres par équipes (GIRPE),
- du système pongiste informatique déconnecté (SPID)
- et pour expliquer comment remplir correctement une fiche de partie et une feuille de rencontre.

### **Les règlements FFTT.**

Très peu de changements pour cette saison.

Les plus importants ont été communiqués à tous les clubs et aux membres du Comité, surtout le règlement concernant les benjamins en compétitions seniors.

### **Commission de la Communication et de la Promotion.**

Hervé VAZART et Christian BARTHELEMY ont rencontré les responsables de la presse locale.

La pagination va changer. Elle est ramenée à 2500 signes. Dans les articles, il est demandé de mettre en évidence une personne, un club, ou un événement avec les résultats et une photo. Les articles doivent être accrocheurs et accessibles aux néophytes de notre sport.

Ce changement va demander plus de contraintes dans la rédaction.

Christian et Jean Claude, demandent aux clubs de les aider à écrire les articles en leur communiquant un maximum d'informations pertinentes, de nouvelles et de photos individuelles ou en équipes en tenue sportive.

Un article de rentrée va être diffusé prochainement.

### **5 – Questions diverses.**

Jean Loup THOYER, Président du CS Moussey énumère plusieurs sujets :

- Les balles en plastique.

Il avertit que les balles en plastique se cassent très vite, ce qui revient cher au club.

Il est rappelé que toutes les compétitions nationales et régionales devront se dérouler avec des balles en

plastique. Les clubs organisateurs devront les fournir.

Le Comité de l'Aube de Tennis de Table autorise les deux sortes de balles pour le championnat par équipes adultes niveau départemental, le club recevant devant prévenir le club visiteur.

Par contre, Le Comité impose l'utilisation de balles en celluloid pour toutes les autres compétitions qui sont de sa responsabilité.

- L'utilisation abusive des messages électroniques. Il serait bien que chacun attende une information précise et définitive avant de la communiquer aux clubs qui font suivre à leurs adhérents.

- L'envoi des feuilles de rencontre à Danielle MO-NEGO, référente départementale du championnat par équipes.

Jean Claude LIEBON explique qu'il n'est plus utile de les envoyer systématiquement. Seulement un envoi en scanne en cas d'égalité suffit. Par contre, l'inscription des résultats individuels amène un confort pour tous.

Si le GIRPE est utilisé, le transfert entre ce programme et le SPID note automatiquement tous les résultats détaillés.

- L'appellation de la Pré-régionale.

Pourquoi l'appelons-nous ainsi alors qu'elle dépend du niveau départemental et n'a pas de lien avec le niveau régional ? Pourquoi ne pas la nommer D1 et repousser les autres échelons.

Effectivement, elle a pris ce nom pour être en cohérence avec la région (équipes de 6 joueurs) et surtout au moment où les clubs présentaient leur demande de subvention municipale. Mais il semble que ces motifs n'ont plus cours.

- L'amende aux clubs non présents à l'Assemblée Générale du Comité de l'Aube de Tennis de Table. Dans le règlement intérieur du Comité, il est noté que « l'assemblée générale du CATT se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par son Président, soit à la demande du Comité Directeur.... ».

Un club absent est verbalisé d'une amende. Vu que cette année nous avons organisé une Assemblée Générale Elective et une Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire, l'amende sera demandée à chaque absence ou bien qu'une seule fois ?

Hervé VAZART rappelle que les amendes sont appliquées pour permettre un maximum de représentations des clubs et obtenir le quorum obligatoire au moment des décisions prises.

La séance est close à 12 h.

Le Président du Comité de l'Aube de Tennis de Table

Hervé VAZART.